

# Les dynamiques de la pauvreté

**Coordinateurs** : Vincent Lignon (Maître de conférences à l'Université de Perpignan - CDEDys), Jean-Luc Outin (chercheur invité au Centre d'Économie de la Sorbonne UMR Cnrs-Paris1).

Les auteurs sont invités à soumettre un titre d'article, avec son résumé (200 mots env.) et ses mots-clés en indiquant si l'article est proposé est un article scientifique ou un article de synthèse, d'étude ou de méthode, ainsi qu'une brève note biographique, pour le 15 mai 2021 à la rédactrice en chef de la revue ([rpsf@cnafr.fr](mailto:rpsf@cnafr.fr)) et aux coordinateurs du numéro thématique ([vincent.lignon@univ-perp.fr](mailto:vincent.lignon@univ-perp.fr) ; [jl.outin@orange.fr](mailto:jl.outin@orange.fr)).

**Mots-clés** : Pauvreté, précarité, trajectoires, parcours de vie, cycle de vie, inégalités sociales, conditions de vie, politiques publiques, perception, intervention sociale.

### La Revue des politiques sociales et familiales

Créée en 1985, la *Revue des politiques sociales et familiales* (*Recherches et Prévisions* de 1985 à 2009, puis *Politiques sociales et familiales* jusqu'en mars 2015) est une publication scientifique trimestrielle et pluridisciplinaire à comité de lecture. Elle publie des travaux de recherches originaux dans le champ des politiques familiales et sociales (dispositifs d'action publique, prestations, offres de services, acteurs de ces politiques, publics visés, etc.) ainsi que sur les évolutions touchant à la famille, l'enfance, la jeunesse et la parentalité. La revue accepte des articles de toute discipline en sciences humaines et sociales. Son caractère pluridisciplinaire oblige les auteurs à adopter un langage clair et à préciser ce qui ne relève pas du langage courant (présentation de dispositifs, de concepts théoriques, de méthodes d'enquêtes particulières, etc.).

La RPSF est construite en fonction de numéros ou dossiers thématiques, ou sous la forme d'une collection de contributions (numéros mixtes). Elle est composée de différentes parties :

- les « Articles scientifiques » (60 000 signes espaces compris maximum). Il s'agit de contributions originales fondées sur un matériau empirique ;
- les articles de « Synthèses et perspectives » (30 000 signes) proposent des analyses problématisées de littérature grise ou de synthèses de recherche ;

- les articles d'« Études » (30 000 signes), plus courts que les articles scientifiques, présentent des premiers résultats d'enquêtes quantitatives (statistiques descriptives notamment) ou qualitatives (enquêtes exploratoires, études, recherches en cours) en les situant dans leur champ de recherche ;
- les articles de « Méthodes » (30 000 signes) discutent les outils de récolte de données dans le champ couvert par la RPSF (apports et limites de ces méthodes, discussion d'indicateurs, etc.) ;
- les « Comptes rendus » sont des présentations d'ouvrages (8 000 signes) et de colloques (20 000 signes), problématisées en rapport avec les domaines d'intérêt de la revue. Les comptes rendus ne peuvent être effectués par les auteurs des ouvrages ou les organisateurs des colloques recensés.

### Présentation du numéro thématique

La crise sanitaire, qui a débuté en mars 2020 a révélé les situations de pauvreté dans lesquelles vivent nombre de ménages français, aggravant les difficultés de celles et ceux qui s'y trouvaient déjà ou faisant basculer dans la pauvreté de nouvelles populations (comme le suggère notamment la forte augmentation des foyers allocataires du revenu de solidarité active, RSA, depuis mars 2020<sup>1</sup>). Or les conséquences économiques et sociales de cette crise, si elles sont pour partie déjà visibles, sont encore largement ignorées et questionnent le devenir de ces populations.

Face à cette crise, les différents indicateurs servant à mesurer la pauvreté et à caractériser les populations touchées, qu'ils fassent référence au niveau de vie, aux conditions de vie, à une appréhension subjective ou à d'autres dimensions particulières (santé, éducation, logement, vie sociale)<sup>2</sup>, présentent des limites importantes. En effet, outre leur caractère nécessairement conventionnel qui contribue à construire une certaine représentation de la pauvreté, ils appréhendent celle-ci de manière statique. Si cela permet de suivre, à travers des séries statistiques longues, son évolution au cours du temps comme l'impact social d'un choc économique, cela ne dit rien, pour les individus touchés, ni de la durée de leurs passages dans la pauvreté, ni de la variabilité de leurs revenus au fil du temps. Cette crise a ainsi (re)mis sur le devant de la scène la nécessité de se saisir de la pauvreté dans une perspective longitudinale. L'analyse dynamique de la pauvreté constitue, pour ces raisons, un enjeu crucial de connaissances et le complément indispensable d'une approche monétaire et/ou multidimensionnelle.

En effet, bien qu'il existe un indicateur de pauvreté monétaire persistante publié tous les ans par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et par Eurostat<sup>3</sup>,

<sup>1</sup> Cazain S., 2021, Le revenu de solidarité active fin septembre 2020, *Rsa conjoncture*, n° 32, 2021.

<sup>2</sup> L'approche monétaire de la pauvreté en niveau de vie mesure la part relative de la population vivant sous le seuil de pauvreté correspondant à 60 % du niveau de vie médian. La pauvreté en condition de vie retient, quant à elle, une définition par les privations en combinant plusieurs dimensions relatives au logement, aux difficultés financières rencontrées et aux biens et services non accessibles : les ménages pauvres sont définis comme tels dès lors qu'ils cumulent plusieurs difficultés matérielles (restriction de consommation, difficultés de logement, etc.).

<sup>3</sup> <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-datasets/product?code=tessi020>.

l'analyse dynamique de la pauvreté, à l'agenda des travaux de recherche depuis une vingtaine d'années, reste moins visible dans le débat public<sup>4</sup>. Par ailleurs, la question de la mobilité des niveaux de vie montre la complexité des phénomènes à prendre en compte.

Plus généralement, les enquêtes et les études statistiques sur le sujet des dynamiques de la pauvreté tendent à montrer l'existence de trois phénomènes importants. D'abord, les mouvements d'entrée et de sortie de la pauvreté sont nombreux. Cela renvoie, en partie, à la question du « halo » existant autour des seuils de pauvreté. Ensuite, l'emploi joue un rôle plus déterminant dans ces mouvements que les événements familiaux. Enfin, le fait de trouver un emploi n'est pas nécessairement une garantie de sortie de la pauvreté monétaire<sup>5</sup>. Sur un plan plus particulier, les données de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ont fait apparaître que le nombre d'allocataires du RSA à la fin d'une année était sensiblement inférieur au nombre de ceux qui ont perçu la prestation au cours de cette même année, ce qui confirme l'importance des flux dans la constitution d'une population de bénéficiaires.

Les approches quantitatives ne sauraient pour autant, à elles seules, éclairer la complexité du phénomène. Elles se doivent d'être complétées par et de dialoguer avec des enquêtes historiques, comparatives et/ou qualitatives, afin d'éclairer certaines zones d'ombre laissées par les enquêtes statistiques, de mettre en perspective leurs résultats, de rendre plus finement compte de certaines trajectoires et/ou d'explorer l'articulation des différentes dimensions de la pauvreté.

C'est dans cette optique que cet appel à articles proposé par la RPSF est lancé. Il vise à approfondir la question des dynamiques dans le champ de la pauvreté dans une perspective **pluridisciplinaire** et **pluriméthode** autour de trois axes :

- *Axe 1 : Appréhender la pauvreté en dynamique : quelles méthodes, quelles données, quels traitements ?*
- *Axe 2 : Dynamique des trajectoires et diversité de la pauvreté*
- *Axe 3 : Contexte macro-social et politiques de lutte contre la pauvreté*

### **Axe 1 : Appréhender la pauvreté en dynamique : quelles méthodes, quelles données, quels traitements ?**

À travers les indicateurs utilisés pour sa mesure, la pauvreté est qualifiée différemment selon que l'on privilégie une approche en termes de niveau de vie, en termes de privations ou en termes de perceptions. Ainsi, par exemple, plusieurs indicateurs monétaires, fondés sur des seuils calculés en pourcentage du niveau de vie médian, sont utilisés en France et au sein de l'Union européenne. Ils reflètent des situations dites de « grande pauvreté » (en deçà du seuil de 40 % du niveau de vie médian), de « pauvreté » (au seuil de 50 %) ou de « risque de pauvreté » (au-delà du seuil de 60 %). Ces dénombrements conventionnels reflètent

---

<sup>4</sup> Les données de l'ECHP (*European Community Household Panel*) et de EU-SILC (*European Union Statistics on Income and Living Conditions*) ont donné lieu à un grand nombre de travaux d'analyses longitudinales depuis près de 20 ans, avec une augmentation conséquente des publications au cours des 4-5 dernières années. Voir notamment Atkinson A. B., Guio A.-C. et Marlier E. (dir.), *Monitoring social inclusion in Europe*, Luxembourg, Publications office of the European Union.

<sup>5</sup> Lelièvre M., 2015, Ménages aux revenus modestes et redistribution, In *Minima sociaux et prestations sociales*, DREES.

l'incertitude qui entoure la désignation de la population que l'on cherche à identifier. Cette population s'inscrit dans un continuum de situations allant des plus extrêmes, en particulier par l'absence de logement personnel, à des situations de précarité marquées par une insuffisance de ressources permettant une réelle participation à la vie sociale<sup>6</sup>. En outre, il paraît essentiel de tenir compte des possibilités des individus à mobiliser des ressources personnelles ou institutionnelles leur permettant de faire face à un événement particulier (changement de situation familiale ou professionnelle, problème de santé, etc.) révélant leur vulnérabilité sociale<sup>7</sup>.

D'ordre méthodologique, les contributions s'inscrivant dans cet axe s'attacheront à présenter l'intérêt et les limites des travaux qui cherchent à appréhender la pauvreté (par quels indicateurs ? selon quels critères ?) et à en délimiter les contours (au regard d'autres notions, telle que la précarité, l'isolement, la vulnérabilité sociale). À travers l'examen des données disponibles (panels et cohortes représentatifs de la population des ménages ordinaires ou concernant un groupe particulier, fichiers historiques de données administratives, échantillon démographique permanent, entretiens rétrospectifs, répétés, récits de vie, etc.), il s'agira d'en montrer l'apport et les limites pour appréhender la pauvreté en dynamique dans ses différentes dimensions (niveau de vie, conditions de vie, perceptions, ou encore accès aux droits). Le traitement des données pourra notamment permettre d'explicitier comment sont traités les phénomènes d'attrition dans les approches fondées sur le suivi de populations ou les biais de mémoire dans les enquêtes rétrospectives.

Les réflexions interrogeant les indicateurs usuels de la pauvreté et les alternatives possibles pour produire des mesures longitudinales seront également bienvenues. Du point de vue des ressources fondant l'approche monétaire de la pauvreté, il conviendrait par exemple de questionner les implications relatives à la périodicité retenue (annuelle, infra-annuelle) pour appréhender la variabilité des revenus et l'exposition des ménages au risque pauvreté. De même, comment caractériser la sortie de la pauvreté dans une perspective processuelle ? Même si le franchissement d'un seuil monétaire implique, par convention, une sortie de la pauvreté, il peut ne pas suffire et nécessite la prise en compte d'autres dimensions (niveau de vie atteint, progression ultérieure, etc.).

Plus généralement, les contributions pourront mettre en valeur les apports attendus des approches dynamiques de la pauvreté pour éclairer leurs conséquences à plus long terme et les phénomènes cumulatifs qu'elles peuvent engendrer. Des approches fondées sur des comparaisons internationales seraient particulièrement intéressantes pour montrer comment, dans différents pays, le niveau de pauvreté appréhendé au cours d'une année masque des dynamiques de transition sensiblement différentes.

## **Axe 2 : Dynamique des trajectoires et diversité de la pauvreté**

Adopter une perspective dynamique permet d'identifier les trajectoires de pauvreté et de mesurer leur importance relative. Elle offre également la possibilité de prendre en

---

<sup>6</sup> Onpes, 2018, Qui sont les personnes pauvres et combien sont-elles ? La lettre de l'ONPES n°2, octobre.

<sup>7</sup> Paugam S. et Duvoux N., 2008, *La régulation des pauvres*, Paris, PUF.

considération la diversité des situations individuelles et de mieux caractériser les différentes formes de pauvreté.

L'analyse en termes de parcours et de trajectoires doit tout d'abord permettre d'interroger le caractère transitoire, persistant ou récurrent de la pauvreté. Au-delà des taux de pauvreté concernant l'ensemble de la population vivant dans un logement ordinaire, des écarts très importants sont à souligner entre les groupes selon l'âge et les situations familiales ou professionnelles<sup>8</sup>. Ils montrent que la pauvreté monétaire touche particulièrement les familles nombreuses et les familles monoparentales, les jeunes de moins de 18 ans, les chômeurs, les travailleurs indépendants et les salariés en emplois précaires. L'approche dynamique de la pauvreté contribue-t-elle à remettre en cause ces constats ? Rend-elle compte d'une réalité plus complexe en lien avec les trajectoires descendantes/ascendantes des groupes concernés ? Quels sont les déterminants qui permettent d'expliquer les entrées et sorties de la pauvreté ?

L'analyse des trajectoires de pauvreté peut également être menée en étudiant des périodes spécifiques du cycle de vie : l'enfance, la transition vers l'âge adulte, l'arrivée d'un enfant dans le foyer ou encore le passage à l'âge de la retraite. La mobilisation de plusieurs enquêtes et de leur volet qualitatif pourraient documenter ces étapes clés des parcours (Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance, Enquête Nationale sur les Ressources des Jeunes, enquêtes Génération). Des enquêtes ethnographiques ou attentives aux trajectoires permettraient également d'enrichir les connaissances en la matière. Dans quelle mesure les analyses qui en découlent permettent-elles de mieux comprendre les déterminants de la pauvreté et les processus à l'œuvre ? Quelles sont les caractéristiques particulières de la pauvreté des enfants et des jeunes adultes ? Plus généralement, l'appréhension de la pauvreté est-elle modifiée suivant la phase observée du cycle de vie ?

Les contributions à cet axe sont également invitées à réinterroger le croisement entre les différentes dimensions de la pauvreté dans une perspective longitudinale. On sait en effet que pour une année donnée, les trois dimensions « monétaire », « en conditions de vie » et « subjective » de la pauvreté ne se recouvrent que très partiellement : cette non-concordance des temps est-elle également observée en dynamique ? De même, les personnes les plus durablement pauvres d'un point de vue monétaire le sont-elles également en conditions de vie et en partagent-elles les caractéristiques sociales ?

### **Axe 3 : Contexte macrosocial et politique de lutte contre la pauvreté**

L'analyse dynamique de la pauvreté nécessite d'examiner l'effet des évolutions du contexte économique, social et institutionnel sur le niveau de pauvreté tout en interrogeant les politiques publiques mises en œuvre pour y répondre.

#### *Crises économiques et pauvreté*

Les contributions au numéro pourront analyser l'évolution de la pauvreté en lien avec celle de la conjoncture économique : dans quelle mesure les crises sont-elles un facteur déclenchant, aggravant ou révélateur de la pauvreté ? Le taux de pauvreté persistante mesuré par

---

<sup>8</sup> Onpes, 2018, Qui sont les personnes pauvres et combien sont-elles ? La lettre de l'ONPES n°2, octobre.

l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (Onpes) à partir de la part des ménages pauvres trois années de suite dans la population des ménages en logements ordinaires, s'établit à 6,7 % en 2016<sup>9</sup>. Cela correspondait alors à près de la moitié de la population dont le niveau de vie était en-deçà du seuil de pauvreté à 60 %. Au cours des cinq années précédentes, cette proportion a connu une augmentation sensible. Pour l'année 2011, au cours de laquelle le taux de pauvreté monétaire avait atteint un maximum après la crise financière de 2008, cette proportion était de 40 % environ. Le reflux de la pauvreté monétaire ou plus précisément sa stabilisation à un niveau sensiblement supérieur à celui d'avant la crise s'est accompagné d'un allongement de la durée de la pauvreté pour une partie des personnes concernées. Que peut-on dire de ces processus et de celles et ceux qui s'y trouvent pris ? Plus récemment, la crise sanitaire de 2020 et ses premières conséquences sociales font apparaître de nouvelles populations par les demandeurs d'aide d'urgence ou de secours alimentaires. Que donne à voir et à comprendre les premières enquêtes sur le sujet ? Au-delà de ces dimensions matérielles importantes, quelles autres dimensions (problèmes de santé, faiblesse des liens sociaux, etc.) se font jour ?

### *Pauvreté et territoires : être pauvre dans un espace pauvre, être pauvre dans un espace riche*

Au-delà des facteurs économiques, la situation des territoires est très hétérogène comme le montre la comparaison des taux départementaux de pauvreté monétaire. Ces différences (plus de 10 points d'écart entre les cinq départements les plus riches et les cinq les plus pauvres en 2015 selon les données de l'Insee) découlent de la combinaison de différents facteurs. Les caractéristiques socio-économiques des territoires, en termes de populations et de tissu économique, les politiques publiques localisées ainsi que le tissu associatif constituent une toile de fond sur laquelle vont s'inscrire les stratégies des acteurs qui œuvrent dans le champ de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté. En d'autres termes, les dynamiques territoriales ne sont pas seulement le reflet de la situation des populations qui y vivent. Elles marquent leurs trajectoires individuelles. Dans quelle mesure ces facteurs structurels et ces dynamiques territoriales infléchissent-ils les trajectoires de pauvreté, influent-ils sur la persistance ou la récurrence de la pauvreté et pour quelles populations jouent-ils le plus ? Quel est l'effet de ce que l'on a dénommé des régimes locaux de pauvreté sur ces trajectoires<sup>10</sup> ? Comment (dans quelle mesure et sous quelles conditions) la dynamique économique d'un territoire peut-elle pallier les phénomènes de pauvreté persistante ? Comment les acteurs politiques et associatifs se saisissent-ils de ces dynamiques de pauvreté ?

Au-delà des dimensions reflétant les caractéristiques de marchés locaux du travail, il faut inscrire les dynamiques de pauvreté dans des processus économiques et urbains longs. Comment les dynamiques territoriales (métropolisation en cercles concentriques, désertifications rurales) et les formes d'urbanisation correspondantes (nouvelle localisation des logements sociaux, des services publics et des équipements collectifs, etc.) qui se sont développées au cours des années de prospérité contribuent-elles à exposer certains groupes de population à la pauvreté depuis le changement de régime de croissance au début des années 1980 ? Quels liens de solidarité existant dans ces territoires sont mobilisés par les personnes pour tenter de faire face à ces dynamiques économiques et sociales ?

### *Risque de pauvreté et interventions publiques*

---

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Maurel E. et Mansanti D., 2010, Les régimes locaux de pauvreté. Contribution au rapport annuel de l'ONPES

Les transferts sociaux et fiscaux réduisent très sensiblement l'extension de la pauvreté monétaire<sup>11</sup>. Ils ont un impact particulièrement significatif sur la situation des personnes les plus touchées et les plus pauvres. En particulier, les aides au logement, les prestations familiales non soumises à conditions de ressources et les minima sociaux contribuent le plus à atténuer l'ampleur de la pauvreté et son intensité<sup>12</sup>. Outre la faiblesse du niveau de vie, ses variations à court terme induisent une fragilité qui renforce la précarité de ces situations. Dans ces conditions, les trajectoires de pauvreté marquées par des entrées / sorties ou une instabilité particulière des ressources constitueraient un facteur aggravant. Ces mécanismes institutionnels, conçus pour mieux faire coïncider droits et situations, peuvent-ils fonctionner dans le cas de trajectoires particulièrement instables ? Peut-on d'ores et déjà appréhender les conséquences pour les populations concernées et les effets des réformes récentes (prime d'activité, effets figés) sur la réactivité des droits et les trajectoires de revenu des populations touchées par la pauvreté ?

Les politiques d'accompagnement social constituent un autre outil important de politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les propositions d'articles s'inscrivant dans ce cadre pourraient aborder plusieurs questions : comment, dans un contexte économique défavorable, se mobilisent des acteurs institutionnels, notamment à travers des formes d'accompagnement social ? Quelles formes ces interventions prennent-elles ? Qu'en est-il lorsque ces formes d'accompagnement ne débouchent pas sur une amélioration « significative » de la situation vécue (dont il faudrait d'ailleurs discuter les critères qui permettent de l'établir et qui ne peut se résumer à la seule sortie d'un dispositif comme le RSA) ?

Enfin, les contributions sont invitées à lier cette problématique de l'intervention publique avec les perceptions sociales de la pauvreté, telles qu'elles peuvent être appréhendées par exemple par les Baromètres d'opinion de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) : comment la perception de la pauvreté par l'ensemble de la population a-t-elle évolué dans le temps<sup>13</sup> ? Peut-on identifier des effets de ces évolutions sur la nature des politiques publiques mises en œuvre (activation, incitations à l'activité, démarches régulières de recherche d'emploi, etc.) ?

Ce numéro thématique regroupera des articles scientifiques, des articles de synthèse, d'études et de méthodes et des comptes-rendus d'ouvrage et de colloques permettant d'éclairer ces questions sous différents angles. Des articles fondés sur des **enquêtes empiriques réalisées en France ou dans d'autres pays**, employant des **méthodes quantitatives et/ou qualitatives** sont attendus.

---

<sup>11</sup> Cabannes P.-Y. et Richet-Mastain L., 2020, *Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution*, Édition 2019. Panoramas de la DREES.

<sup>12</sup> En 2016, par exemple, le taux de pauvreté monétaire à 60 % a ainsi baissé de près de 40 % (Cabannes et Richet-Mastain, 2020, op.cit..

<sup>13</sup> Duvoux N. et Papuchon A., 2018, Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale, *Revue Française de sociologie*, 59 (4), p. 607-647.

## Processus éditorial

Les auteurs envoient d'ici le **15 mai 2021** un résumé (200 mots env.) et ses mots-clés en indiquant la rubrique pour laquelle l'article est proposé, ainsi qu'une brève note biographique. Si la proposition de résumé est acceptée, l'article est à envoyer pour le **10 août 2021** au plus tard pour être expertisé (double évaluation) et discuté en Comité de rédaction. Il n'y a donc pas de garantie de publication de l'article avant validation par les experts scientifiques et acceptation de l'article en Comité de rédaction, au second semestre 2021.

**Les consignes aux auteurs de la revue à respecter pour tous les articles soumis sont sur le site de la revue :**

<https://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications/revue-des-politiques-sociales-et-familiales>

## Calendrier

- **15 mai 2021** : date limite d'envoi des propositions de résumés
- **10 août 2021** : envoi des V0 des articles aux coordinateurs, suivis d'échanges entre coordinateurs et auteurs
- **Mi-septembre 2021** : soumission des articles à la rédactrice en chef et envoi en expertise
- **Novembre 2021** : Comité de rédaction
- **Décembre 2021-Janvier 2022** : soumission des V2
- **Février – mai 2022** : secrétariat de rédaction et maquettage
- **Juin 2022** : Parution du numéro